

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

MARDI 02 MARS 2021

Date de convocation : 18/02/2021

2021-002

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15

en présence : 8

votants : 14

L'an deux mil vingt-et-un, le deux du mois de mars à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : A. BOBOWSKI, M. DEGAUCHY, M.A. DUPUIS, C. FORMONT, P. LEFEBVRE, V. LEROY, G. MARTIN, C. PICAUD,

Absents excusés : D. CAPY, M. DEVANNEAUX, O. FACHE, M.J. LENS, F. LOIFERT, P. MARSON, S. THOMAS.

Absents excusés : /

Procurations : D. CAPY donne procuration à A. BOBOWSKI, O. FACHE donne procuration à C. FORMONT, M.J. LENS donne procuration à G. MARTIN, S. THOMAS donne procuration à G. MARTIN, F. LOIFERT donne procuration à M. DEGAUCHY, P. MARSON donne procuration à M. DEGAUCHY.

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : A. BOBOWSKI

DELIBERATION N°2 : RENOUELEMNT DE L'ADHESION ET CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE ADICO

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'un contrat de maintenance informatique Sérénité + et un contrat de sauvegarde externalisée ont été signés avec l'ADICO ainsi qu'une convention d'adhésion. Ceux-ci arrivent à échéance en avril 2021 et qu'il est nécessaire de procéder à leur renouvellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner son accord pour que le Maire signe le renouvellement de l'adhésion, le contrat de Sauvegarde Externalisée et le contrat de maintenance avec l'ADICO.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 02 mars 2021.

Le Maire


Patrick LEFEBVRE